

Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle « Bovins Laitiers » du 13 juin 2019 – version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Bovins Laitiers » du 13 juin 2019 - Version définitive
Responsable de la préparation du document	Catherine Bauraind-Isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	
Annexe(s)	Présentation AS Bovins Laitiers, présentation « Comment améliorer son autonomie et sa rentabilité (projet Protecow) » - Lise Boulet (CRA-W)

II. Ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé, il se décline comme suit:

- Validation de l'ordre du jour
- Validation du PV de l'Assemblée sectorielle précédente
- Comment agir ensemble contre les fakes-news qui touchent l'agriculture ? Présentation de la Cellule Info sur l'Agriculture, CELAGRI
- Plan stratégique de développement de la filière laitière wallonne
- Divers :
 - Prix juste
 - Manger demain
 - Autres divers

Le PV de la réunion précédente est approuvé sans remarque.

III. Présentation sur le thème : comment agir ensemble contre les fakes news et la désinformation sur l'agriculture ? par



Marie Poncin- chargée de communication - Collège des Producteurs (présentation en annexe)

Le Collège des Producteurs opère une veille quotidienne de la presse écrite sur base de mots clés relatifs à l'agriculture et réalise une mesure des articles positifs/négatifs et neutres pour évaluer la tendance de l'opinion publique. On observe que depuis quelques temps, l'agriculture conventionnelle et les filières alimentaires sont décriées suite aux différents scandales, à l'intensification de certains élevages.

C'est ainsi que la notion d'Agribashing fait son apparition pour dénigrer l'agriculture qui est à la base de notre alimentation. Dès lors, on assiste à une rupture entre le citoyen et l'agriculteur, avec comme constat d'une part que le métier d'agriculteur est mal connu du grand public et d'autre part que l'agriculteur ne communique pas assez avec le grand public et cela d'autant plus qu'il y a une multiplicité d'acteurs avec des points de vue et enjeux différents.

Il y a donc une nécessité de reconnecter les 2 d'autant plus qu'avec les réseaux sociaux les Fakes news se répandent beaucoup plus vite que les vraies nouvelles.

Grâce à quelques cas concrets, Marie Poncin, entame le débat avec l'assemblée. Les questions posées étaient notamment :

- Faut-il systématiquement réagir ?
- Faut-il essayer de convaincre les extrêmes ?
- Peut-on supprimer un commentaire qui utilise des arguments faux ?

Les débats dans la salle ont été animés tant la désinformation du grand public atteint des proportions inquiétantes.

Quelques recommandations générales sont émises :

- **Utiliser la communication positive** en n'étant pas dans la réaction mais en décrivant le mode agricole wallons, ses forces et ses contraintes. Il est nécessaire de reconnaître les erreurs si elles sont présentes. Il faut également accepter les limites du système et notamment respecter la liberté de la presse. Marie Poncin insiste sur le fait que si les journalistes ont un devoir de vérité, ils n'ont pas l'obligation de rencontrer tous les acteurs et peuvent donc relayer des études défavorables à l'agriculture sans donner systématiquement le point de vue du monde agricole.
- **Interagir avec l'autre, le voisin, le consommateur, etc.** en restant courtois, en acceptant l'ignorance et en utilisant des mots simples et en n'étant pas dans l'émotionnel. Les extrêmes représentent moins de 5 % de la population et la plupart des consommateurs sont à l'écoute des agriculteurs lorsqu'ils expliquent leur métier.

L'agriculteur est le meilleur ambassadeur de son métier, c'est la personne qui a le plus de légitimité aux yeux des consommateurs.

De son côté, le Collège des Producteurs dispose d'une cellule de communication transversale « Celagri » qui est un site d'informations objectives à destination de la presse et du grand public. On y aborde notamment des dossiers polémiques (élaborés par des experts neutres) qui peuvent aussi être utilisés par les producteurs lorsqu'ils sont attaqués. On peut également y poser ses questions auxquelles une cellule d'experts y répondra. A côté du site, la diffusion de l'information par les réseaux sociaux est indispensable pour se faire entendre.

Il est suggéré de renseigner un numéro de téléphone sur le site en plus de l'adresse e-mail.



IV. Plan stratégique de développement de la filière laitière wallonne

Le plan stratégique de développement de la filière a été présenté au cabinet et fait l'objet de quelques remarques mais il n'a pas été validé suite à la fin de la législature du gouvernement wallon. Il sera présenté au nouveau ministre en charge de l'agriculture dès sa nomination.

V. Présentation sur le thème : comment améliorer son autonomie et sa rentabilité par Daniel Jacquet (AWE)

La présentation expose les coûts de production de fermes laitières spécialisées bio et conventionnelles (+/- 300 comptabilités de l'AWE) en Wallonie sur la période 2013-2017 et les facteurs d'influence. Il est à noter que les chiffres exposés découlent des comptabilités de gestion de l'AWE et qu'il y a une forte prédominance liégeoise, avec des fermes laitières spécialisées (c'est-à-dire plus de 95 % de vaches traites) A supprimer ici car c'est un critère sélectionné pour ma présentation. Ce n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble de la Wallonie

a) Description des exploitations laitières

Les observations sont les suivantes :

1° évolution du pourcentage de fermes bio et en conversion à la hausse (14 % du total en 2017)

2° évolution à la hausse du nombre de vaches traites en conventionnel (+/- 100 vaches par exploitation en 2017) et stabilité du nombre d'hectares de surface fourragère (73 ha) mais avec plus de vaches à l'hectare qu'auparavant. Le secteur bio, quant à lui, est relativement stable quant au nombre de vaches (+/- 70) et nombre d'hectares de superficie fourragère (76 ha en 2017).

3° évolution à la hausse du rendement laitier tant pour le secteur conventionnel (7300 litres en 2017) que pour le secteur bio (6044 litres en 2017). Cependant la production bio reste plus sensible aux aléas sur la qualité du fourrage (d'où une baisse marquée à 5680 litres en 2016).

b) Analyse du coût de production du lait

L'évolution des charges est calculée aux 100 litres de lait. Par coût de production, on entend les charges de structure (location des terres, amortissement, frais divers, intérêt sur capital) qui sont fixes d'une année à l'autre et les charges variables (liées à l'engrais, l'entreprise, les phytos, l'alimentation et frais de bétail) qui elles vont dépendre du niveau de production

Les observations sont les suivantes :

1° Les coûts fixes sont plus élevés pour le bio que pour le conventionnel. C'est dû notamment au plus grand nombre d'ha exploité pour une charge à l'ha moindre, à la nécessité d'avoir du matériel adapté aux fourrages cultivés mais c'est l'inverse pour les charges variables (pas d'utilisation de phytos, moins d'aliments), ce qui engendre un coût total de production un peu plus élevé pour le bio que pour le conventionnel. Si on tient compte des aides reçues et des recettes liées à la viande produite (vente de veaux, vaches de réforme), on arrive à un zéro économique plus bas pour le bio que pour le conventionnel (18,66 €/100 l pour le bio contre 23,15 € / 100 l pour le conventionnel).

2° L'évolution du coût de production/100lt est difficilement prévisible d'une année à l'autre car il y a une grosse influence de la productivité. Cependant on constate une diminution des coûts de production en conventionnel. Celle-



ci est due à une baisse des charges structurelles (plus de lait traité par hectare et une baisse des charges d'amortissement liées à des mises aux normes) et productivité augmentée. L'évolution du coût de production est moins linéaire en Bio.

c) Facteurs influençant les coûts de production (sur producteurs conventionnels en 2017)

Le coût de production aux 100 l a une influence sur le revenu. Si on regarde l'évolution du revenu par unité de travail en fonction du coût de production, on constate :

1° Pour avoir un bon revenu par unité de main d'œuvre, il vaut mieux avoir un coût de production faible, plus on maîtrise son coût de production, plus on arrive à dégager un revenu. Combinaison gagnante pour le revenu : coût de production faible/maitrisé et **productivité élevée** (> 300 000 lt). On peut affirmer aussi que si on veut augmenter la productivité, les coûts de production ne vont pas nécessairement exploser par contre, une productivité faible va augmenter les coûts de production.

2° **Le litrage par vache : si faible, augmentation des coûts de production.** La moyenne se situe à 7300 litres

3° **L'efficacité des hectares** (=valorisation que l'on tire de ses superficies fourragères) : **plus on est intensif, plus on va diminuer son coût du lait.** Le pourcentage d'efficacité=autonomie par rapport à superficie fourragère. Ce n'est pas parce qu'on va augmenter le pourcentage d'autonomie que le prix du lait va baisser. Pour être autonome il faut être aussi bon que ceux qui nous fournissent les concentrés, il faut être productif sur ses hectares. Si on produit assez, on n'a pas besoin d'être autonome, si on vise trop en autonomie, on pénalise la productivité totale.

En conclusion, un coût de production maîtrisé = un ensemble de facteurs. La quantité traitée et le rendement laitier influencent les coûts de production. Il faut veiller à la cohérence entre coût et performance.

Suite à la présentation quelques questions sont soulevées :

Est-ce qu'on observe une différence entre les herbages et le maïs ? Non, c'est tous fourrages confondus.

Est-ce qu'on parle d'efficacité énergétique ou protéinique ? Pour l'instant on ne parle que de l'efficacité énergétique parce qu'en région de Liège, le facteur limitant c'est l'énergie car au niveau protéinique, il y a beaucoup d'herbe donc ce critère est moins problématique. Le fait de calculer une efficacité protéinique est actuellement à l'étude et devrait aboutir dans un avenir assez proche.

Est-ce qu'il y a une meilleure rentabilité en fonction d'une culture ? C'est un aspect qui n'a pas été analysé.

Entre le robot, la salle de traite ou le carrousel, qu'est-ce qu'on peut conseiller ? Ce qu'on peut dire, c'est que le robot est associé à des coûts de production élevés et qu'on ne peut pas forcément compenser par l'augmentation du litrage (car cela nécessite beaucoup d'amortissement, cela consomme en électricité).



VI. Présentation sur le thème : comment améliorer son autonomie et sa rentabilité (projet ProtecCow) par Lise Boulet (CRA-W)

La présentation se trouve en annexe

Présentation du projet PROTECOW

Projet Interreg qui a débuté le 1^{er} janvier 2017 et se terminera le 31 décembre 2020. Il couvre le territoire des Hauts de France, de la Flandre et d'une partie de la Wallonie (Hainaut, province de Namur et du Luxembourg). Cinq partenaires sont impliqués dans le projet : Avenir Conseil Elevage et l'Institut de l'élevage (IDELE) pour la France, le CRA-W en Wallonie et l'ILVO et INAGRO pour la Flandre. 18 éleveurs laitiers participent aux projets, 6 dans chaque région.

Finalité du projet

S'appuyant sur le constat que les dépenses raisonnées et l'optimisation des produits sont les principales armes pour répondre à la volatilité des prix, l'objectif du projet PROTECOW est :

- D'améliorer la rentabilité de l'élevage laitier
- De limiter les apports d'azote ainsi que l'utilisation du soja par litre de lait produit.

La manière de procéder

Le projet repose sur l'échange et la collaboration entre scientifiques partenaires du projet, entre scientifiques et éleveurs et entre éleveurs.

Outils développés :

- 9 fiches techniques = 9 leviers pour améliorer l'autonomie protéique des fermes
- 5 fiches de simulation de remplacement d'une partie du tourteau de soja consommé par les vaches laitières par d'autres sources de protéines (tourteau de colza, cultures dérobées, etc.)

Ces fiches sont disponibles sur le site Internet de PROTECOW sous l'onglet Documents (<http://www.interreg-protecow.eu/documenten-documents/>)

- Club transfrontalier des éleveurs participants au projet
- Suivi technique et économique de ces éleveurs
- Diffusion des résultats à d'autres éleveurs de la zone

Caractéristiques des exploitations du projet

On observe que les 6 exploitations wallonnes sont des exploitations de plus grande taille (113 vaches laitières et 57 ha de superficie fourragère) que les exploitations françaises (65 vaches laitières et 33 ha de superficie fourragère) et flamandes (93 vaches laitières et 45 ha de superficie fourragère). Les exploitations wallonnes emploient également plus de mains d'œuvre (3,5 unités de travail contre 2,1 UT en Flandre et 1,75 UT en France). Cela s'explique en partie parce que les exploitations wallonnes développent plus d'ateliers : en moyenne 4 (élevage laitier, cultures, transformation à la ferme, vente à la ferme) que les exploitations françaises (2 ateliers : élevage laitier et cultures) et flamandes (3 ateliers : élevage laitier, cultures, porcs ou volailles).

Comment améliorer son efficacité et sa rentabilité ?

L'exposé a porté sur deux leviers développés dans le réseau d'éleveurs PROTECOW :

- La qualité des fourrages



➤ La quantité des concentrés

Les résultats présentés sont des **outils de réflexion** qui permettent à **chaque éleveur** de réfléchir aux **évolutions** qu'il pourrait apporter à **son système**.

Levier 1 : la qualité des fourrages

Le principe est de **produire des fourrages plus riches en protéines et en énergie en récoltant plus tôt**.

Une simulation a été faite sur base de la MAT des fourrages. Lorsque celle-ci passe de 14 % dans l'ensilage de départ à 16 % dans l'ensilage de meilleure qualité, on observe une augmentation de 70 VEM et de 10 g de DVE par kg de MS. Ceci permet, de manière théorique, de réduire l'apport de tourteau de soja de 35 g ou l'apport de tourteau de colza de 70 g.

Si on considère une exploitation moyenne du projet PROTECOW caractérisée par :

- Système maïs – herbe
- Superficie fourragère de 100 ha
- 100 vaches laitières à 9.700 litres
- 168 g de concentrés par litre de lait (il s'agit des concentrés secs)
- Autonomie fourragère de 86 %
- Autonomie concentrés de 35 %

Le fait d'améliorer la qualité de l'herbe récoltée selon la simulation décrite plus haut, permet de réduire la consommation en tourteau de soja de 220 kg par vache laitière et par lactation sans impacter fondamentalement la composition de la ration.

Au niveau économique, cette réduction de l'achat de tourteau de soja permet d'augmenter la marge nette de 8.132 €/an (prix du tourteau de soja = 406 €/t de matière brute). Le tableau présenté sur la dia montre les gains de marge nette lorsque le prix du soja évolue. Même avec un prix du tourteau de soja de 284 €/t de matière brute, la marge nette augmente de 5.903 € par an.

Ce principe est mis en application en **Flandre Occidentale** et a permis de formuler quelques recommandations :

- Faucher jeune mais **pas trop jeune** : viser quand même **1 nœud** partout
- La **météo** conditionne la fauche → Important de suivre la météo à l'avance
- Ne pas tout faucher en 1 fois → Bien vérifier le stade des prairies
- Nécessaire d'avoir des **machines bien réglées** : les machines doivent être prêtes dès mi-avril
- Avoir une **manipulation minimale** : attention à ne pas écraser le fourrage
- Viser la récolte du fourrage à **45% MS**

En devenant une culture à part entière, l'herbe est mieux valorisée dans les rations des vaches laitières à haut potentiel. En été, la durée de pâturage est faible pour qu'il soit efficace. L'apport en herbe est complété par 4 à 5 kg de MS de préfané.

En **France**, en augmentant la qualité de l'herbe, on diminue la quantité de concentrés distribués dans la ration tout en **améliorant les taux du lait**. Cela s'est confirmé chez un éleveur français qui en diminuant progressivement les concentrés de 18 % (sur trois campagnes), a augmenté de 3 points son taux butyreux et de 0,5 point son taux protéique (ceux-ci étant exprimés en g/kg), le tout sans nuire à sa production laitière puisqu'elle s'élevait à 10.300 kg de lait par vache durant la campagne 2018/2019.

Plus d'information dans le dossier : [Le choix de la diversité avec un ensilage d'herbe préfanée](#) - paru dans l'Eleveur Laitier, novembre 2018. Il est disponible sur le site Internet de PROTECOW sous l'onglet « Documents » :



http://www.interreg-protcow.eu/media/1095/eleveur_laitier_nov2018.pdf

Levier 2 : la quantité de concentrés de production

Le principe est de n'apporter que **la quantité strictement nécessaire de concentrés de production**.

On observe une grande différence dans les quantités de concentrés apportées en France et en Belgique. La quantité moyenne de concentrés de production distribués aux vaches laitières est de 2,1 kg en Flandre, 2,5 kg en Wallonie contre 0,8 kg en France.

Pour **optimiser les quantités de concentrés**, il faut viser une ration de base de 900 à 1000 VEM. Une telle ration est atteinte avec des fourrages de qualité pour autant que les **trois critères** suivants soient atteints :

- Ensilage d'herbe > 850 VEM
- Pulpes ou betteraves > 1000 VEM
- Maïs = 950 VEM

La réflexion française est alors de ne donner des concentrés de production seulement si un de ces critères n'est pas atteint.

En résumé : Quelques pistes de travail pour garder la production et les taux tous en diminuant les concentrés

- Rechercher une **ration de base riche** en énergie grâce aux fourrages (ensilages d'herbe et de maïs, pulpes de betterave) suivant les critères indiqués ci-dessus.
- Limiter le pourcentage d'**amidon** dans la ration (l'idéal entre 15 et 18%).
- Favoriser l'**ingestion** à l'auge et veiller à la **structure** de la ration.
- Réajuster les abaques de distribution des **concentrés de production**.

Quels sont les résultats économiques en ferme ?

La marge brute de l'atelier lait = produits (produit lait, produit viande) – charges proportionnelles (frais alimentaires et frais d'élevage).

Les résultats de marge brute 2017 – 2018 des exploitations suivies par le projet montrent que la marge brute des exploitations wallonnes est inférieure de 50 € / 1000 litres de lait à celle des exploitations flamandes et française. Ces écarts proviennent des différentes composantes de la marge brute et notamment des charges liées à l'alimentation, essentiellement des vaches laitières (113 €/1000 litres de lait en Wallonie contre 102 € en Flandre et 82 € en France). Le prix d'achat des fourrages influence peu les résultats comparativement aux concentrés. On observe que la quantité moyenne de concentrés distribués dans les exploitations wallonnes s'élève à environ 240 g/l de lait contre 190 g en Flandre et 170 g en France. De plus, les prix des concentrés achetés sont environ 30 €/T plus élevés en Wallonie (300 €/T en France contre presque 330 € en Belgique)

Les éleveurs expliquent ces différences entre les quantités de concentrés distribuées :

- par un manque de confiance dans la qualité des fourrages,
- le calcul des rations qui ne se fait pas avec les mêmes repères,
- la vérification du fonctionnement des DAC,
- l'utilisation de matières premières plutôt que des mélanges commerciaux
- l'utilisation des coproduits, ...

Par ailleurs, il ne faut pas oublier non plus de faire attention aux pertes par gaspillage, que ce soit au silo ou encore dans l'auge.

VII. Divers



Faute de temps, l'avancement des projets « Prix juste aux producteurs » et « Manger demain – Greendeal » n'ont pas pu être présenté. Les présentations PowerPoint se trouvent en annexe, dans la présentation générale de l'AS.



Liste des participants à l'Assemblée Sectorielle Bovins Laitiers du 13 juin 2019

BASTIN	Catherine	AWE
BINGEN	Philippe	producteur
BOULET	Lise	Invitée
BRYSON	Kathy	Afsca
	Anne	
DALCQ	Catherine	
DECOSTER	Marc	producteur
DUBOIS	Jean Paul	Arsia
DUFRASNE	Isabelle	Uliège
FRANCO	Guy	producteur
GONZE	Catherine	Agricall
HAVELANGE	Christian	Agricall
HENRI	Basile	Uliège
JACQUET	Daniel	Invité
JANDRAIN	Anne	Apaq-w
LABIE	Bérengère	SPW
LEBLOIS	Julie	AWE
LEPOT	Fabrice	AWe
MARSAL	Mélanie	etudiante
MARTIN	Olivier	producteur
MINET	Alain	producteur
PAQUES	Tiffany	AWE
PETEL	Thimotée	fugea
POCHET	Pascal	SPW
PONTHIER	Joseph	producteur
REDING	Edouard	AWE
RIGA	François	AWE
SOETENS	Philippe	Apaq-w
VAN MERHAEGHE	John	producteur
VANDERICK	Sylvie	Uliège
VEIDERS	Helmut	Bauerbund
WILLEME	Michel	producteur